

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Lisette Ltée		Date d'inspection Le 20 mars 2026	
Nom de l'établissement La garderie des Petits Pêcheurs 3		Numéro de permis 2009508	
Adresse 12 chemin Robichaud Cap-Pelé NB E4N 1Y8		Numéro de téléphone (506) 577-4844	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 45	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Tina Richard Tardif	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <p>L'inspectrice est sur les lieux pour l'inspection de renouvellement.</p> <p>Pendant l'inspection, l'inspectrice a observé les enfants jouer librement à l'intérieur, l'extérieur, le dîner et la période de relaxation. Le lavage de main a aussi été observé.</p> <p>Le ratio est respecté durant l'inspection.</p>
--

original signé par  
Tina Richard Tardif

\_\_\_\_\_  
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 mars 2026

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Olivia Chiasson-Budaker

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 mars 2026

\_\_\_\_\_  
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"